

## Les captures de poissons amphihalins pendant les campagnes CGFS

Franck Coppin et Jean-Paul Delpech (Ifremer, HMMN, Boulogne-sur-Mer) ; septembre 2013

Depuis 1988, l'Unité HMMN d'Ifremer à Boulogne-sur-Mer mène une campagne de chalutage au mois d'octobre en Manche Orientale et sud Mer du Nord, la CGFS (Channel Ground Fish Survey), dont l'un des objectifs est l'estimation des principales espèces de poissons d'intérêt commercial dans la zone.

Cette campagne utilise un chalut de fond à Grande Ouverture Verticale (GOV ; maillage de cul de chalut de 20mm étiré) et une centaine de traits sont réalisés sur l'ensemble de la zone.

Parmi les espèces de poissons capturées, on note quelques espèces amphihalines. Les cartes ci-jointes montrent leur répartition spatiale et doivent être interprétées uniquement en termes de présence/absence, le chalut utilisé n'étant pas un bon outil d'échantillonnage pour ces espèces.

### Truite de mer (*Salmo trutta*) :

Les captures sont très anecdotiques puisqu'elles ne concernent que les années 1993 et 2005, et ce uniquement côté français.

### Alose feinte (*Alosa fallax*) :

Les captures sont très régulières depuis 1998, avec une répartition côtière très marquée. Bien que majoritairement observée le long des côtes françaises, on en rencontre également côté britannique.

### Alose vraie (*Alosa alosa*) :

Rencontrée moins régulièrement que l'alose feinte, elle présente cependant le même patron de répartition spatiale.

### Anguille d'Europe (*Anquilla anquilla*) :

Rencontrée régulièrement depuis 1988, avec parfois des abondances assez élevées (en 1998, 1999, 2000 et 2009), elle est présente essentiellement en estuaire de Seine.

### Remarques générales :

Les abondances de ces espèces amphihalines sont la plupart du temps très faibles.

Si la truite de mer est très anecdotique, les trois autres espèces sont rencontrées régulièrement. Leur répartition est toujours très côtière, essentiellement au droit des estuaires, aussi bien côté français que britannique.

Il convient cependant de noter que la grille d'échantillonnage CGFS ne comprend que très peu de stations à des profondeurs inférieures à 10 m, donc très côtières et estuariennes.



